

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 039-253900302-20250305-SIE_2025_0002-DE

S'LO

SÉANCE DU 05 / 03 / 2025

Date de la convention :
27 / 02 / 2025

Date d'affichage :
27 / 02 / 2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 6
- Présents : 5
- Votants : 5

Votes :

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, M. Julien BUFFAUT, M. Régis LACROIX, Mme Catherine FORESTIER,

ABSENT(S) AVEC POUVOIR :

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : M. Romain VOLATIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Catherine FORESTIER,

OBJET : CHANGEMENT TONDEUSE – APPROBATION PARTICIPATION

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la Commune de CHARCHILLA, a procédé à une demande de devis pour le remplacement de la tondeuse.

Monsieur le Président donne lecture des différentes propositions de devis de l'Entreprise JURA MOTOCULTURE et précise que le financement sera effectué par la commune de CHARCHILLA qui porte le dossier d'achat, puis sera réparti sur les communes de CHARCHILLA, CRENANS, et MAISOD.

Il rappelle à l'Assemblée la délibération n°SIE_2024_0012 en séance du 17 Septembre 2024 approuvant la participation financière du SIE de la Mercantime, pour le remplacement du camion et benne à la somme de 8 400 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- **DE DONNER** son accord de principe pour la participation du syndicat pour l'acquisition de la tondeuse.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents afférant
- **PRÉCISE** que la dépense a été inscrite au Budget 2025 au compte 6743 « subvention d'équipements ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel BLASER



SIE
De la Mercantime

Siège social : Mairie - Siret : 25390030200014
230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD
03.84.42.32.46 siemercantime@maisod.fr